

# Bienvenue à **VANTOUX**



## Pâques au parc



# Evénements

## Carnaval chez Alice Sar

Pensionnaire de la maison de retraite Alice Sar depuis bientôt deux ans, Irène Ruzié, 94 ans, s'est beaucoup amusée lors de la venue de la classe de maternelle de l'école les Moulins pour animer le Carnaval des résidents. « J'ai été ravie de leur petit spectacle qui nous a tous bien amusés ici ! Ensuite on a mangé des beignets avec eux. Ça m'a ramené longtemps en arrière quand j'avais leur âge ». Un agréable moment coloré et plein de sourires partagés lors de cet agréable après-midi intergénérationnel.

Quelques 90 ans séparent Irène Ruzié des enfants de l'école maternelle, mais elle a tenu à jouer le jeu en se déguisant aussi !



Alice Sar

## Club des aînés



## Des aînés au grand cœur

Chaque mardi après-midi, au centre socioculturel, quelques anciens jouent aux cartes pendant que d'autres préfèrent s'adonner à leur passion de toujours : la couture et le tricot. Ainsi Marie-Thérèse, Odette, Chantal, Annie, Jeannette, Jacqueline et Cécile sont de celles-là. Avec des restes de laine récupérés ci et là, elles passent de longues heures à tricoter des carrés de laine de différentes couleurs qui sont ensuite cousus au crochet les uns aux autres jusqu'à obtenir une immense couverture façon patchwork. Le résultat est étonnant et du plus bel effet. Le premier ouvrage est à présent achevé. Il est destiné à une œuvre caritative. Et une deuxième couverture est déjà commencée.



## Associations



Les associations AQVV et Vantoux Loisirs ont conforté la bonne ambiance qui règne au sein de leurs bureaux respectifs lors de leurs dernières assemblées générales

## 20e opération nettoyage de printemps

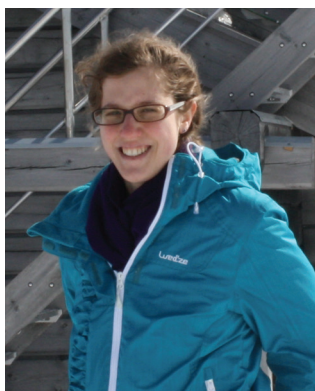
Une trentaine de Vantouisiens soucieux de leur environnement proche ont participé au 20e nettoyage de printemps organisé par l'association AQVV (Association pour la Qualité de la Vie à Vantoux). Parmi eux, trois tout jeunes acteurs de cette action éco-citoyenne : Justine 10 ans, Emma 8 ans, accompagnées du petit Victor, 2 ans et demi seulement.



AQVV

## Violaine GÉRARD, docteur en chimie

Violaine Gérard a soutenu avec succès sa thèse de doctorat intitulée : « *Surfactants dans les aérosols atmosphériques et leur rôle dans la formation des nuages* ». Sa thèse s'est réalisée à l'Institut de Recherche sur la Catalyse et sur l'Environnement (IRCELYON) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), à Lyon.



Station météorologique.  
Avril 2015 - Finlande

Cette étude s'inscrit dans la compréhension de l'effet de la chimie dans les phénomènes météorologiques.

Violaine a commencé sa scolarité à l'école primaire de Vantoux, puis au collège et au lycée Jean XXIII de Montigny-lès-Metz, où elle a obtenu le bac S-SVT avec mention très bien en 2008. Après deux ans de classe préparatoire au lycée Fabert de Metz, la Vantousienne a poursuivi ses études à l'école d'ingénieur de chimie, polymères et matériaux (ECPM) de Strasbourg puis à l'Université de Stuttgart en Allemagne. Elle a ainsi obtenu le double-diplôme franco-allemand d'ingénieur/master en chimie. Elle a ensuite intégré l'IRCELYON où elle a préparé sa thèse de doctorat. Elle a effectué une partie de ses recherches à l'étranger, notamment en collaboration avec l'Institut météorologique de Finlande et l'Université de Berkeley aux Etats-Unis.

Violaine est la fille d'Yves et Christiane GÉRARD, domiciliés au Coteau du Soleil. Un grand bravo à elle !

## Cérémonie du 8 Mai

Comme chaque année, la cérémonie du 8 Mai 1945 a eu lieu au monument aux Morts de Vantoux en présence d'officiels, de M. Patrice BOURCET, maire de Mey et d'habitants de la commune. Accompagné de M. André JOLY, Vice-Président du Souvenir Français et de M. Marc GIGLEUX, adjoint, le Maire, Bertrand BRIGAUDEAU, a déposé une gerbe de fleurs. La Marseillaise a été entonnée par l'ensemble des participants et un vin d'honneur a clôturé la manifestation.



### Mairie de Vantoux

3, rue Jean-Julien Barbé - 57070 VANTOUX  
Tél. 03 87 36 61 09 - Fax 03 87 36 66 66  
Email : [mairie-vantoux@wanadoo.fr](mailto:mairie-vantoux@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.mairie-vantoux.fr](http://www.mairie-vantoux.fr)

Directeur de la publication : Bertrand BRIGAUDEAU  
Mise en page / Photos : Thierry ROBINET

Impression : Advisual ImproRepro - Maizières-lès-Metz

# Editorial

## PLU : une étape clé

Depuis le 27 février 2017, date d'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par le conseil municipal, la commune de Vantoux dispose d'un nouveau document d'aménagement de son territoire. Ce document « Grenelle » intègre non seulement les préoccupations de développement urbain et économique, mais également la protection de l'environnement du territoire communal et la préservation des terres agricoles.

Le PLU de Vantoux a limité les consommations d'espaces agricoles et naturels en privilégiant les possibilités de construction de l'habitat à l'intérieur des emprises urbaines existantes ou directement en périphérie de celles-ci. Ainsi, ce sont 4,58 ha qui sont classés en zones « constructibles » dont 1,15 ha situés dans l'enveloppe urbaine actuelle. Les contraintes liées aux zones submersibles du ruisseau de Vallières ont été intégrées au document d'urbanisme et traduites dans son règlement afin de limiter les impacts des crues sur les zones habitées.

Les principaux objectifs identifiés et repris dans le PLU sont :

- La préservation du patrimoine communal avec ses monuments historiques classés, ses milieux naturels à préserver et à améliorer, son paysage rural avec ses vergers à reconquérir et ses chemins de promenade à pérenniser.

- Le développement des activités économiques en relation avec les objectifs de développement sur le territoire de Metz Métropole identifiés dans le SCOTAM\*. Pour Vantoux il s'agit du développement de la ZAC de Lauvallières autour de l'hôpital Schuman. Il devra être associé à une amélioration de l'offre de transport vers ce secteur de la commune.

- Le développement progressif et harmonieux de l'habitat en proposant des offres de logement diversifiées, adaptées tant aux jeunes couples qu'aux personnes âgées, tant aux accédants à la propriété qu'aux locataires. La pérennisation de l'école intercommunale est un des objectifs prioritaires du projet de développement de la commune de Vantoux.

Les objectifs de développement urbain, fixés pour chaque commune dans le SCOTAM, ont limité le nombre de constructions possibles d'ici à 2032 sur le territoire de la commune de Vantoux, à 80 à 100 logements. Ce développement prévu, s'il se confirme, devrait permettre d'atteindre, d'ici à 2032, une population communale de 1200 à 1300 personnes, soit une progression moyenne de 2 % par an pour les 15 ans à venir.

La validation de notre PLU constitue une étape essentielle dans la vie de notre commune.

Sa mise en application, nous permettra d'aborder sereinement les 15 prochaines années, avec comme objectif le développement harmonieux et maîtrisé de la commune.

\* SCOTAM : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine.

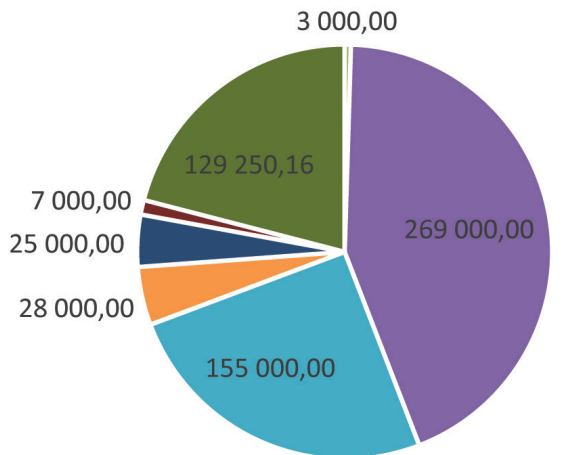
Marc GIGLEUX,  
Adjoint au maire



# Budget primitif 2017

## Recettes de Fonctionnement :

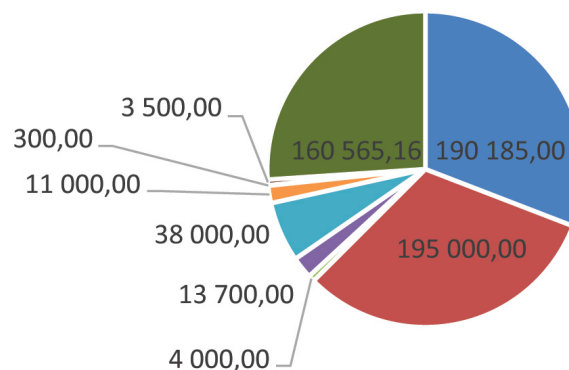
616 250,16 €



- Produit de service
- Dotations/Subventions
- Rembt, Nouilly fonctionnement école
- Résultat antérieur
- Impôts et Taxes
- Autres produits
- Fond d'amorçage

## Dépenses de Fonctionnement :

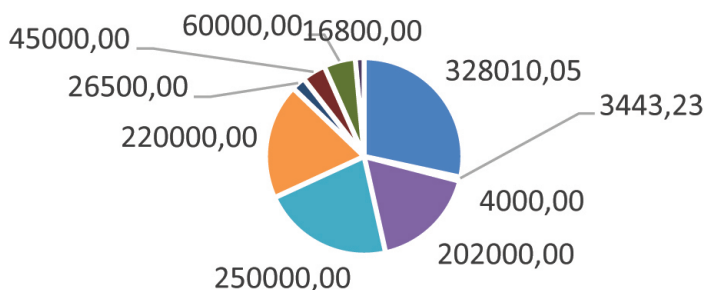
616 250,16 €



- Charges à caractère général
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges exceptionnelles
- Virement à la section d'investissement
- Charges de personnel
- Dépenses imprévues
- Charges financières
- Fond d'amorçage

## Recettes d'Investissement :

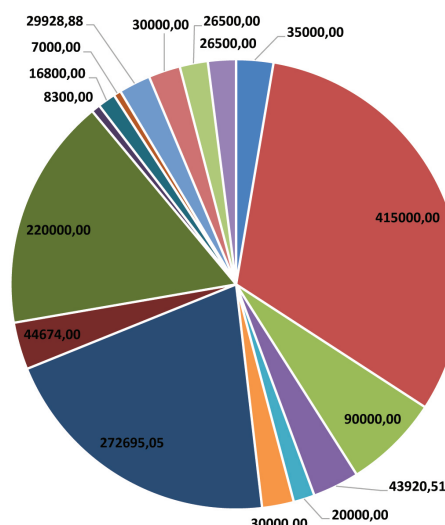
1 316 318,44 €



- Affectation de résultat obligatoire
- FCTVA
- TLE ou Taxe d'Aménagement
- Subventions école Prouvé : FNADT
- Subventions école Prouvé : REGION
- Prêt relais
- Reverst Nouilly architecte travaux école Les Moulins

## Dépenses d'Investissement :

1 316 318,44 €



- Travaux restauration école Prouvé
- Travaux école Prouvé
- Travaux agrandissement école Les Moulins 1ere tranche
- Terrain de jeux près du stade de foot
- Solde archi, école Prouvé
- Reversements subventions Nouilly : CAF périscolaire
- Résultat antérieur
- Remboursement capital
- Remboursement prêt relais
- Licence logiciel mairie (forfait annuel)
- Intégration études école Prouvé
- Etude enfouissement réseaux
- Dépenses imprévues
- Changement globes
- Archi. Agrandissement école les moulins part Nouilly
- Archi. Agrandissement école les moulins part Vantoux

# Budget 2017



## DES FINANCES SAINES ET DE NOUVEAUX PROJETS

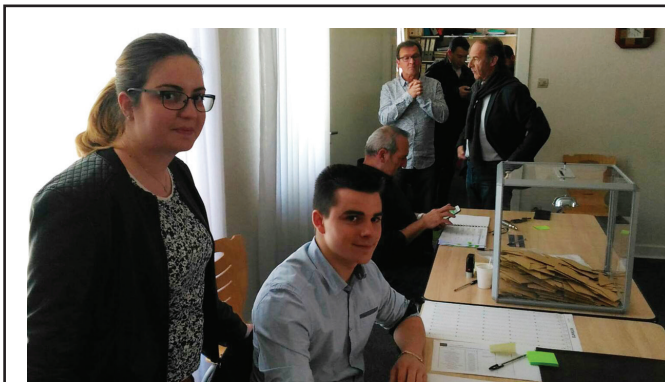
Après le versement des dernières subventions attendues, le financement complet sans prêt de la nouvelle école est désormais réalisé pour un investissement total de 2 173 000 €, porté à parts égales par les communes de Vantoux et de Nouilly. Le seul emprunt en cours ouvert en 2000 concerne le centre socioculturel qui sera soldé en 2020.

Les marges de manœuvres ainsi retrouvées, grâce à une gestion rigoureuse, nous permettent de dégager un excédent de près de 130 000 € en fonctionnement. Nous pouvons donc donner corps à de nouveaux projets.

- Dès la rentrée de septembre 2017, une nouvelle classe sera ouverte à l'École les Moulins pour faire face à l'afflux des élèves. L'année suivante, l'espace réservé au périscolaire sera également réaménagé et agrandi.
- Les travaux de réhabilitation de l'école Prouvé pourront commencer dès lors que toutes les procédures administratives auront été menées à bien. Le financement quant à lui est déjà assuré.
- Après une étude technique, le terrain d'entraînement de la Lyre Sportive se verra doté d'un nouvel éclairage et disposera d'une clôture.
- Enfin une aire de jeux destinée aux enfants et aux ados sera implantée aux abords du Centre Socioculturel.

**Comme vous le constatez, nous continuons avec sérieux à faire avancer notre commune.**

Bertrand BRIGAUDEAU, Maire



### Initiation à la démocratie pour de jeunes vantousiens

Le maire de la commune, Bertrand Brigaudeau, a proposé aux jeunes électeurs de tenir le bureau avec les élus à l'occasion du premier tour des élections présidentielles. Huit jeunes vantousiens - Manon, Lucas, Corentin, Marie, Pauline et Pierre - tous âgés de 18 à 22 ans, ont acceptés de participer activement à la tenue du scrutin ainsi qu'au dépouillement. Un acte civique apprécié par l'ensemble de l'équipe municipale.



## 62 équipages pour l'espoir

Pour la 12<sup>e</sup> année consécutive, Brigitte et Pascal Bettenfeld, gérants du Caveau de Vantoux, ont généreusement invité les 62 équipages participants à l'opération "Une rose, un espoir" au café-croissant dans leur établissement. Histoire de les mettre dans les meilleures conditions avant de partir sillonner les rues du village et des communes voisines pour proposer des roses au profit de la lutte contre le cancer. Georges Koch, président de la section "Une rose, un espoir" de Saint-Julien-les-Metz, était ravi : « Brigitte et Pascal sont deux de nos plus anciens et surtout fidèles partenaires. Un grand merci à eux ! ».



# 6e Festival de Printemps



Pour cette 6e édition, la commune de Vantoux a reçu, samedi 29 avril 2017 dernier, le groupe « Premier Swingtett ».

**Quatre villes, quatre musiciens, une passion : le jazz**

De Berlin à Paris en passant par Moscou et Hollywood, du violon à la contrebasse, de la clarinette à la guitare, de la balaïka au violon, de la scie musicale au sifflet de nez, ces instruments ont accompagné un chanteur (Uli Offmeier) plein d'humour et de fantaisie.

Ces quatre artistes lumineux, authentiques et convaincants mais surtout très inspirés, ont ravi un public chaleureux et enthousiaste. Du swing, encore du swing... ! Debout, ils ont même réclamé un troisième rappel. Une bien belle soirée et un grand moment de partage organisé de main de maître par la municipalité.

Merci à tous ceux qui étaient là avec nous. Notre souhait était de vous faire plaisir.

Béatrice POUSELER





Vladimir MILLER de MOSCOU



Ulri HOFFMEIER de BERLIN



Brad BROSE d'HOLLYWOOD



Jörn HENRICH de BERLIN

# Délibérations

Compte rendu du Conseil Municipal  
du lundi 23 janvier 2017, sous la présidence  
de M. Bertrand Brigaudeau, Maire

**Point n° 1 / Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :** Ce rapport concerne le calcul des frais engendrés par l'Hôpital Robert Schuman incombant à notre commune. En 2015, les frais liés à l'état civil s'élèvent à 21 362 €. 18 157 € sont pris en charge par les 43 autres communes de Metz Métropole ; reste à la charge de Vantoux 15 % soit 3 204 €. Coût de l'acte = 67,17 €. Les élus valident se rapport.

**Point n° 2 / Autorisation pour M. Le Maire d'agir en justice au nom de la commune :** Une société propriétaire de plusieurs terrains sur le ban communal a déposé une requête auprès du tribunal administratif de Strasbourg à l'encontre de notre commune. Afin de pouvoir répondre à l'assignation provenant de cette société, les élus autorisent M. Le Maire à agir et représenter la commune en justice.

**Point n° 3 / Suppression d'un poste d'agent technique de 2e classe :** Un agent technique part en retraite au 01/02/2017. Il occupait un emploi à temps partiel à raison de 20 h/semaine. Vu les besoins du service technique, M. Le Maire propose plutôt d'avoir recours à un saisonnier à plein temps durant la période estivale (délibération n°4). Ce poste est donc supprimé.

**Point n° 4 / Recours à agent saisonnier :** Vu les besoins du service technique en saison estivale, les élus autorisent M. Le Maire à recruter un agent saisonnier à temps complet pour une période de 2 à 4 mois qui sera à définir selon les besoins.

**Point n° 5 / Création d'un poste d'adjoint administratif :** Le contrat d'adjoint administratif 1ère classe non titulaire d'un agent arrive à échéance le 27/01/2017. Les élus décident de créer un poste d'adjoint administratif titulaire à temps complet à compter du 28/01/2017. (L'agent sera titulaire du poste à l'issue des un an en tant que stagiaire).

## Point n° 6 / Suppression du poste d'adjoint administratif de 1ère classe non titulaire :

Les élus décident de supprimer ce poste de non titulaire remplacé par le poste d'adjoint administratif titulaire (voir délibération n° 5).



Compte rendu du Conseil Municipal  
du lundi 27 mars 2017, sous la présidence  
de M. Bertrand Brigaudeau, Maire

**Signature convention avec l'AGURAM :** L'AGURAM est une association dont le statut particulier s'inscrit dans un cadre très spécifique régi par le Code de l'Urbanisme et différentes circulaires. L'agence n'est en aucun cas un bureau d'étude et ses missions sont inscrites dans un programme partenarial auquel ses membres souscrivent (ce qui est le cas de notre commune). Les élus, à l'unanimité autorise M. Le Maire à signer ladite convention et à mandater la souscription annuelle d'un montant de 2 200 €.

**Budget et taxes :** Le compte administratif 2016 établi par le maire présente les mêmes résultats que le compte de gestion 2016. Les élus décident d'affecter le solde restant de fonctionnement à l'article 002, excédents antérieurs reportés à hauteur de 129 250.16 € et en réserve obligatoire à hauteur du besoin de financement au compte 1068 pour 328 010.05 €. Le budget primitif 2017 est équilibré en fonctionnement à hauteur de 616 250.16 € et en investissement à hauteur de 1 316 318.44 €

Il est décidé d'augmenter de 0.5 % les taxes locales soit :

Taxe d'habitation : 13.21 %

Taxe foncière bâti : 13.33 %

Taxe foncière non bâti : 56.85 %



# Présidentielle à Vantoux

## Résultats du premier tour

Candidats	Voix	% Voix
Emmanuel MACRON	203	34,06 %
François FILLON	138	23,15 %
Marine LE PEN	90	15,10 %
Jean-Luc MÉLENCHON	82	13,76 %
Benoît HAMON	30	5,03 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN	29	4,87 %
Philippe POUTOU	11	1,85 %
François ASSELINEAU	5	0,84 %
Nathalie ARTHAUD	4	0,67 %
Jean LASSALLE	3	0,50 %
Jacques CHEMINADE	1	0,17 %
Nombre d'inscrits		763
Nombre de votants		612
Taux de participation		80,21 %
Votes blancs (en % des votes exprimés)		1,96 %
Votes nuls (en % des votes exprimés)		0,65 %

## Résultats du second tour

Candidats	Voix	% Voix
Emmanuel MACRON	372	71,26 %
Marine LE PEN	150	28,74 %



Nombre d'inscrits	763
Nombre de votants	594
Taux de participation	77,85 %
Votes blancs (en % des votes exprimés)	9,09 %
Votes nuls (en % des votes exprimés)	3,03 %

## Ecole Les Moulins



### Le jardinet comestible

Un nouvel espace ludique et pédagogique a aujourd'hui prit racine dans l'enceinte de l'école. Il a été offert aux petites mains vertes du périscolaire par le service de restauration de l'ADEPPA de Vigy. Les enfants vont tour à tour y planter et y faire pousser plantes et légumes divers et variés. Et surtout l'entretenir tous ensemble.

### Ca bourdonne au péri de l'école !

La présidente du syndicat des apiculteurs de Metz et environs, Martine CLAUSSET, est intervenue au périscolaire de l'école. Elle a fait découvrir aux enfants l'univers des abeilles. Sous la surveillance des animatrices Léa, Jennifer et Céline ils ont ainsi pu approcher les abeilles au plus près. Une petite surprise attendait les chérubins à la fin de l'exposé : chacun d'entre eux a eu le privilège de déguster un peu de ce merveilleux nectar qui a émoussillé toutes leurs petites papilles.

## Quoi de neuf au péri ?



### Des petits électeurs en herbe

Des élections présidentielles ont eu lieu dernièrement au sein du périscolaire de l'école : Les enfants ont décidé d'élire démocratiquement un président à leur structure. Six candidats ont présenté leur projet. Les élections se sont déroulées dans les mêmes conditions que les vraies, avec isolement, urne, bulletins de vote et feuille d'émargement. Et c'est finalement Arthur LENNE, huit ans, qui a remporté le maximum de suffrages.



## Les aînés, à table !



**A l'invitation de la municipalité, quelques cent-vingt convives se sont retrouvés au centre socioculturel à l'occasion du repas annuel des aînés.**

Accueillis par le maire, Bertrand Brigaudeau, ils ont eu le plaisir d'apprécier le menu concocté par le traiteur Christophe Dufossé de Marly. L'ensemble des invités, dont faisaient partie une quinzaine de résidents de l'Amapa Alice Sar, ont pu profiter de cette belle journée pour se retrouver, échanger et aussi danser au son de l'accordéon.

# Infos utiles

## Rétablissement de l'Autorisation de Sortie du Territoire (AST)

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'AST pour les mineurs. Le décret est en vigueur depuis le 15 janvier 2017. Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant en France.

Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale. Les règles dépendent de la nationalité du parent signataire de l'AST. Dans tous les cas, l'AST n'est plus délivré par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre que déclaration sur l'honneur.



Les bacs arrivent !



La collecte des déchets est en pleine évolution.

Metz Métropole généralise progressivement le ramassage par conteneur sur l'ensemble de son territoire. À la clé, un service plus hygiénique, plus sécuritaire et plus durable

Les bacs = une obligation pour les collectivités :

Les collectivités doivent aujourd'hui prendre en compte les recommandations de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) pour améliorer les conditions de travail des agents chargés de la collecte. Ce métier est en effet l'un des plus touchés par les maladies professionnelles liées aux charges lourdes et à la manipulation des sacs.

Les bacs modernisent la collecte :

PLUS d'hygiène, PLUS de sécurité, PLUS d'écologie

Planning de conteneurisation pour Vantoux :

Vous recevez un courrier vous informant de la date de livraison de vos bacs - l'un destiné aux sacs d'ordures ménagères (couvre-cle gris), l'autre aux déchets recyclables (couvre-cle jaune) - à domicile entre le 18 septembre et le 6 octobre prochain.

Première collecte des bacs en octobre 2017

Pour en savoir plus : Internet : [www.metz.metropole.fr](http://www.metz.metropole.fr)

## UNE NOUVELLE MÉTROPOLE POUR 2018

Par le biais de l'article 41 d'un amendement à la loi du 28 février 2017, l'Assemblée Nationale a autorisé Metz Métropole, et 6 autres intercommunalités en France, à changer de statut.

Ainsi, au 1er janvier 2018, exit la Communauté d'Agglomération et bonjour la Métropole !

Ce choix historique permettra à Metz Métropole de s'engager vers plus d'intégration dans le respect des identités communales, de jouer pleinement son rôle dans le Grand Est et de compter parmi les 22 métropoles françaises, pivots de la nouvelle organisation territoriale. Dans les faits, cette évolution se traduira par des compétences renforcées et l'intégration de certaines missions jusqu'ici confiées au Département de la Moselle, mais aussi à la Région et à l'État. Metz Métropole pourra en outre être associée aux démarches de planifications majeures telles que le contrat de plan État-Région et le pacte État-Métropoles. Elle bénéficiera enfin de fonds nationaux spécifiques.

Retrouvez plus d'informations sur internet : Metz Métropole - Actualité : Cap sur la Métropole !



## La Carte Nationale d'Identité (CNI) est devenue biométrique

Elle est désormais traitée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport. La réforme de la CNI est entrée en vigueur depuis le 28 mars dans le Grand Est. La carte d'identité biométrique est équipée de deux puces : une pour nos données personnelles d'identification et l'empreinte de nos deux index. La seconde servira de signature électronique pour les démarches administratives en ligne. Ceci dans le but de la rendre plus difficile à falsifier.



Le traitement des demandes des CNI ne sera assuré que par les mairies possédant un dispositif de prise d'empreintes digitales. En Moselle, une procédure sera possible dans 27 mairies au lieu de 730 avant : « Amnéville, Behren-les-Forbach, Bitche, Boulay, Bouzonville, Château-Salins, Creutzwald, Dieuze, Fameck, Faulquemont, Forbach, Freyming Merlebach, Hayange, Maizières-lès-Metz, Metz, Montigny-lès-Metz, Morhange, Rémyilly, Rombas, Saint-Avold, Sarralbe, Sarrebourg, Sarreguemines, Sierck-les-Bains, Thionville, Woippy et Yutz ».

Il est possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur internet (<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>) afin de gagner du temps lors de son passage au guichet. Comme pour la carte d'identité « ancienne formule », vous pouvez effectuer votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Attention, le dépôt de votre dossier et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même mairie.

# Infos pratiques

## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, JEUDI, VENDREDI :

9 h - 12 h / 13 h 45 - 16 h

MARDI : 9 h - 12 h / 16 h 30 - 18 h 30

## HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA PETITE-VOËVRE

LUNDI, JEUDI : 14 h - 18 h 30

MARDI, MERCREDI, VEND, SAM : 9 h 30 - 18 h 30

DIM : 9 h 30 - 12 h 30 Fermée les jours fériés

**PERMANENCES D'ELUS :** Les adjoints au maire Françoise Jan, Antoine Dorr et Jacky Kam assurent des permanences matinales en mairie. De son côté, M. le maire Bertrand Brigaudeau est à votre disposition les lundis matin. Les administrés souhaitant contacter un de ces élus peuvent prendre rendez-vous en téléphonant en mairie aux heures d'ouverture au 03 87 36 61 09.

**PORT DU CASQUE :** À vélo, le casque devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers.

Depuis le 22 mars 2017, le casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des décisions du Comité Interministériel pour la Sécurité Routière (CISR) et a été publiée par le décret n° 2016-1800 au journal officiel. En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés est passible d'une amende de 90 €, si payée sur le champ ou dans les 15 jours. Après il vous en coûtera 135 €.



## CORRESPONDANT DU RÉPUBLICAIN LORRAIN A VANTOUX

Thierry ROBINET

Tél. 06 75 92 91 96

Courriel :

robinet.thierry@numericable.fr



## Etat-Civil

### Décès

- NOIN Robert, le 3 janvier 2017 (Alice Sar)
- ESCH Pierre, le 23 janvier 2017 (Alice Sar)
- PIAT Maria, née ZULIAN, le 27 janvier 2017 (Alice Sar)
- HILAIRE Hildegard, née GEIS, le 2 février 2017
- BOILLON Robert, le 13 février 2017 (Alice Sar)
- OUDER Marcel, le 22 mars 2017 (Alice Sar)
- COLSON Nathalie, le 24 mars 2017
- VILLER Elise, le 13 avril 2017 (Alice Sar)
- MARCZAK Raymonde, le 26 avril 2017 (Alice Sar)
- MATTE Henri, le 26 avril 2017

### Naissances

- Romie MARX, le 16 janvier 2017
- Maylie MAAMAR LLANO, le 23 mars 2017
- Milhan CHENAUX, le 16 avril 2017

## Agenda

**Samedi 17 juin :** Tournoi de Foot avec la Lyre Sportive.

Fête de la Saint Jean avec Vantoux Loisirs.  
Animations et feu - Espace du Stade

**Vendredi 23 juin :**  
Assemblée Générale de la Lyre Sportive  
au Centre Socioculturel

**Samedi 24 juin :** Kermesse de l'école Les Moulins.  
Espace du Stade

**Jeudi 13 juillet :** Fête Nationale avec la Lyre Sportive.  
Feu d'artifice - Remise des diplômes de Citoyens  
d'Honneur à 19 h au Centre Socioculturel

**Samedi 26 août - Dimanche 27 août - Lundi 28 août :**  
Fête Patronale avec la Lyre Sportive - Espace du Stade

**Lundi 28 août :**  
Saint-Barthélemy avec le Souvenir Français

- 10 h 15 : Messe en l'église Sainte-Lucie  
pour les défunts de Vantoux
- 11 h 30 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts  
de Vantoux

**Dimanche 3 septembre :**  
Journée Marche et Repas festif avec Vantoux Loisirs  
au Centre Socioculturel

## PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère)

Publié au Journal Officiel le 7 mai dernier, la décision a été prise de créer un « certificat qualité de l'air » pour les véhicules construits après le 1er janvier 1997. Tous les véhicules routiers sont concernés. En l'absence de la vignette anti-pollution Crit'air sur le pare-brise, l'automobiliste circulant dans une Zone de Circulation Restreinte (ZCR) s'exposera à une contravention dès le 1er juillet prochain. L'amende sera de 68 € pour les voitures particulières. **L'agglomération messine est concernée.**

Renseignements :

[certificat-air.gouv.fr/demande/cgu](http://certificat-air.gouv.fr/demande/cgu)



## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Elles permettront de désigner 577 députés à l'Assemblée Nationale et sont prévues le dimanche 11 juin 2017 et, en cas de second tour, le dimanche 18 juin 2017.

# Il y a 51 ans, l'épicerie Spar ouvrait ses portes

Reportage Thierry ROBINET

**Nous sommes en 1965 : l'épicerie Fayel, au centre du village, vient de fermer. C'est là que Jeanne Muller décide d'ouvrir une enseigne Spar, le 1er janvier 1966. Cette petite épicerie, sise au 63 rue Jean-Julien-Barbé, dépannera et fera le bonheur de nombre Vantousiens et clients de passage durant trois décennies !**

Les deux premières années, Josette Muller (photo ci-contre), la fille de Jeanne Muller, ne faisait que donner un coup de main à sa maman. Elle était déjà bien occupée à faire les marchés à Metz et aux alentours.

Mais dès 1968, c'est elle qui a repris les rênes de la petite épicerie. « *Enfant, je rêvais déjà d'être commerçante. J'ai toujours adoré jouer à la marchande, peser sur la balance romaine, emballer, rendre la monnaie... Je connaissais toutes mes tables de multiplications par cœur !* » se souvient-elle.

Son petit magasin, c'était une véritable caverne d'Ali Baba, on y trouvait de tout : fruits, légumes, produits frais, viande et charcuterie, boissons, viennoiseries, dépôt de pain, fleurs, cadeaux, jouets, laine, articles scolaires... « *J'ai eu aussi beaucoup de succès quand je me suis associée avec une ferme du village qui me livrait du lait frais en direct tous les matins* » se rappelle Josette. Pendant ce temps, son papa et son mari Henri s'occupaient de livrer des courses à domicile.

Une autre facette de son métier que Josette a particulièrement appréciée, c'est le relationnel.

« *J'ai vécu des relations humaines extraordinaires. Je pourrais écrire un roman ! Certaines clientes passaient des heures à me raconter leur vie, d'autres leurs problèmes personnels... J'étais un peu leur confidente ! Je me souviens de Victorine, une voisine, qui venait me voir plusieurs fois par jour, juste pour discuter* ».

**C'est sans conteste le rayon confiserie qui avait le plus de succès. Bon nombre d'enfants qui l'ont fréquenté s'en souviennent encore. « Il y avait des dizaines de boccas et de boîtes remplis de sucreries de toutes les façons » se rappelle l'un deux.**



Et puis un jour il a fallu entreprendre de lourds travaux de remise aux normes de l'épicerie. Les deux garçons de Josette n'étaient pas intéressés par la reprise du commerce familial. Josette, « *la dame du Spar* » comme on aimait la surnommer, a alors décidé de raccrocher définitivement.

Le 1er janvier 1995, après trente années de bons et loyaux services, l'épicerie a fermé ses portes au grand regret de ses clients et habitués. Un repreneur a bien essayé de la relancer un peu plus tard mais sans succès.

Aujourd'hui, c'est une pizzeria qui occupe les lieux.

L'épicerie dans les années 70